

Protection de l'éducation contre les  
attaques - garantir l'accès à l'éducation  
en temps de conflit en Afrique  
occidentale et centrale



**Webinaire educaid.be, Octobre 2021**

# Situation dans la région



L'éducation dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre souffre d'insécurité récurrente alimentée par les conflits. Des écoles sont fermées, parfois occupées par les parties aux conflits. Des installations scolaires souvent détruites, des élèves et enseignants parfois enlevés, voire même tués. Des populations déplacées massivement parmi lesquelles des élèves.

La pandémie COVID 19 avait aggravée cette fermeture en 2020. Cette situation menace la marche vers l'ODD 4 dans de nombreux pays comme le Nigeria, le Niger, le Mali, le Burkina Faso, la République centrafricaine et le Cameroun.

- Entre 2020 et 2021, plus de 4 000 écoles sont restées fermées au Burkina Faso, au Mali et au Niger, privant environ 776 000 enfants de leur droit à l'éducation.
- Au Burkina Faso, seulement 31 % des filles déplacées sont scolarisées, alors que ce taux est de 53 % pour les filles non déplacées dans les mêmes zones.
- Selon la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques, plus de 1 000 élèves et enseignant(e)s ont été menacé(e)s, enlevé(e)s, blessé(e)s ou tué(e)s par des groupes armés ou les forces de sécurité de l'État au Cameroun entre 2017 et 2019. La plupart de ces attaques ont eu lieu dans les régions anglophones du sud-ouest et du nord-ouest du pays.
- Amnesty International soulignait que « dans la région des trois frontières Burkina Faso, Mali et Niger, les groupes armés ont déjà tué plus de 60 enfants depuis le début de l'année 2021 »
- Dans une déclaration publiée à Abuja, UNICEF a indiqué qu'il y avait eu 20 attaques contre des écoles en cette année 2021 au Nigeria, entraînant l'enlèvement de 1 436 enfants, 16 décès et plus de 200 enfants disparus.

# Impact sur le droit à l'éducation et le bien-être des enfants



- *Des conséquences psychosociales à long terme pour les élèves*
- *Forte augmentation du décrochage scolaire surtout pour les filles*
- *Dangers pour les enfants surtout sur le chemin de l'école*
- *Exposition aux pratiques néfastes: travail des enfants, grossesses précoces, mariages précoces/forcés des filles*
- *Exposition des enfants au risque de recrutement par les groupes armés*
- *Cohabitation difficile entre populations déplacées et hôtes.*



“

*Lorsque nous sommes arrivés dans le camp, mes amis et moi étions très heureux d'aller à l'école tous les jours. Mais nous avons commencé à avoir peur d'y aller parce que des personnes armées venaient attaquer notre école et emmenaient des filles. Maintenant, nous n'allons plus régulièrement à l'école*

**SARATA, 14 ANS, FILLE DÉPLACÉE À L'INTÉRIEUR DU BURKINA FASO<sup>1</sup>**

”

# Le travail de Plan International pour soutenir la mise en œuvre DE LA SSD en Afrique de l'Ouest et du Centre



Du lancement de la Safe Schools Declaration en 2015 à nos jours, Plan International intègre l'initiative dans ses projets d'éducation en situations d'urgence dans les pays. Quatre projets régionaux financés par le Ministère norvégien des Affaires étrangères ont soutenu la promotion de la mise en œuvre de la Safe Schools Declaration dans dix pays de la région : Burkina Faso, Centrafrique, Cameroun, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Liberia, Sierra Leone.

- 1. Renforcer l'éducation dans les actions d'urgence pour développer la résilience dans la région de l'Afrique occidentale et centrale,***
- 2. Éducation de qualité et protection contre la violence et les violences sexuelles basées sur le genre en Afrique de l'Ouest,***
- 3. Une éducation de qualité comme mesure de protection,***
- 4. Protection de l'éducation contre les attaques - garantir l'accès à l'éducation en temps de conflit en Afrique occidentale et centrale.***

# Le travail de Plan International pour soutenir la mise en œuvre DE LA SSD en Afrique de l'Ouest et du Centre



## *Activités d'influence et de plaidoyer*

### Niveau national:

En synergie avec les acteurs nationaux comprenant des agences de l'ONU, des ONGI, des Organisations de la société civile, des clusters éducation, des ministères de l'éducation, Plan International à travers ses projets, a contribué aux actions suivantes :

- Plaidoyer pour l'approbation de la Safe Schools Declaration par les pays. Sur 14 pays d'intervention de Plan International, 13 ont approuvé. Voir liste : [The Safe Schools Declaration - regjeringen.no](#)
- Soutien au Gouvernement du Nigéria dans l'organisation de la 4ème conférence internationale sur la Safe Schools Declaration (25 au 27 octobre 2021)
- Renforcement des capacités des journalistes au Mali en matière d'éducation sensible aux conflits, de Safe Schools Declaration et de ses Lignes Directrices.
- Mise en place de groupes de travail Safe Schools Declaration au niveau national (Cameroun, Mali, Niger, Nigeria). Des sous-comités régionaux Safe Schools Declaration installés dans 07 régions administratives du Mali.
- Traduction et diffusion de la Declaration en langues nationales au Mali et au Burkina Faso.

# Le travail de Plan International pour soutenir la mise en œuvre DE LA SSD en Afrique de l'Ouest et du Centre



## *Activités de programme*

### Niveau national:

- Campagnes de retour à l'école, soutenant les ministères de l'éducation dans la réouverture des écoles fermées suite à la crise sanitaire COVID-19.
- Offre de soutiens psychosociaux aux enseignants et aux élèves par le biais d'activités éducatives et récréatives.
- Développement et mise en œuvre de plans d'urgence pour les écoles.
- Formation des acteurs gouvernementaux, des ONG, des OSC sur la Safe Schools Declaration dans les pays.
- Développement de normes minimales sur la sécurité des écoles au Nigeria.
- Mise en œuvre de la politique nationale sur la sécurité et les écoles sans violence axée sur le renforcement de la résilience des apprenants et des communautés sur la sécurité des écoles via des formations au Nigeria.

# Le travail en réseau pour soutenir la mise en œuvre DE LA déclaration Dans la région



## ***Activités d'influence et de plaidoyer***

### **Niveau régional:**

En synergie avec les acteurs régionaux présents dans le groupe de travail éducation en urgence, la Joining Forces, la Plateforme Safe Schools Declaration au Sahel.

### **Le groupe régional Education en situations d'urgence :**

Sous la coordination régionale ODD4, le groupe œuvre à la fourniture de l'offre éducative dans les urgences dont les conflits. Il fait le plaidoyer pour la levée de fonds, la production de preuves, le partage d'informations, la coordination et le renforcement des capacités des acteurs régionaux et nationaux.

### **West and Central Africa Joining Force Initiatives :**

Le groupe régional a vu le jour en 2021 dans l'espoir de communiquer, sensibiliser sur les violations graves des droits des enfants. Il combat le recrutement et l'utilisation forcés des enfants par les forces aux conflits. Il encourage les plans d'action nationaux pour prévenir, mettre fin aux violations des droits des enfants.

### **La plateforme pour la mise en œuvre de la déclaration écoles sûres au Sahel central**

Elle renforce la collaboration entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger en vue de partager les bonnes pratiques dans la mise en œuvre de la Déclaration, inciter des changements dans les politiques et pratiques pour une meilleure protection des écoles et du personnel scolaire en période de conflits armés.



# Recommandations

- Les gouvernements doivent allouer des ressources suffisantes à sa mise en œuvre. Les besoins particuliers des filles et des femmes doivent être bien pris en compte dans les mesures de prévention et de réponses aux attaques contre l'éducation.
- Les parties aux conflits armés doivent cesser les attaques les écoles et les universités, ainsi que sur les chemins de l'école. Cela inclut la cessation des abus spécifiques contre les étudiantes, les enseignantes et les autres personnels de l'éducation.
- Les parties aux conflits armés doivent mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants, pour quelque raison que ce soit, et prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les violences sexuelles et sexistes commises par les combattants, notamment en mettant un terme à tous les mariages forcés et aux mariages d'enfants, et en demandant aux combattants de rendre des comptes, conformément aux normes internationales.
- Toutes les forces armées et tous les groupes armés doivent cesser d'utiliser les écoles et les universités à des fins militaires et intégrer les Directives de la Safe Schools Declaration dans la doctrine militaire, les cadres opérationnels, les codes de conduite et la formation. Cela inclut la formation des forces de défense et de sécurité nationales à l'interdiction de la violence sexuelle.

# Recommandations

- Les gouvernements, avec le soutien des acteurs internationaux, doivent renforcer la surveillance et le signalement des attaques contre l'éducation et relatives à la sécurité des écoles, y compris les incidents de violence sexuelle et les menaces spécifiques à l'encontre des étudiantes et des enseignantes. Les données doivent être ventilées en fonction du type d'attaque contre l'éducation, du sexe, de l'âge, de la zone, de la personne ou du groupe responsable, du nombre de jours de fermeture de l'établissement et du type d'établissement scolaire (exclusivement féminin, exclusivement masculin, mixte) touché. Les données recueillies doivent être analysées et utilisées afin d'améliorer les efforts de prévention et de réponse aux attaques contre l'éducation.
- Les gouvernements doivent garantir et maintenir l'accès à une éducation sûre et de qualité pendant les conflits armés. Il s'agit notamment de travailler avec les communautés scolaires et toutes les autres parties prenantes concernées pour élaborer des stratégies visant à réduire le risque d'attaques et des plans de sûreté et de sécurité complets en cas d'attaques. Il convient d'utiliser des approches participatives et sensibles au genre qui intègrent les contributions des filles dans toute leur diversité dans la cartographie des risques, la planification et la création de systèmes d'alerte précoce.
- Investir dans des programmes d'enseignement alternatif et à distance adaptés au contexte et à la situation et veiller à ce qu'ils soient mis à la disposition de tous les élèves non scolarisés en raison d'un conflit armé, y compris les enfants réfugiés et déplacés à l'intérieur du pays. Ces programmes doivent s'appuyer sur les exemples de bonnes pratiques mis en place pendant la pandémie de COVID-19, y compris les solutions de basse technologie, comme l'utilisation de la radio, de la télévision et des SMS; et doivent se poursuivre après la pandémie. Les écoles occupées par les forces armées et les groupes armés pendant la pandémie doivent être libérées et réparées, et des évaluations des risques doivent être réalisées avant que les élèves ne retournent dans ces écoles pour garantir leur sécurité.



SSC\_2021 (2)

# MERCI